

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA Euro Aggregate Short Duration

Catégorie d'actions : AXA Euro Aggregate Short Duration Distribution EUR (ISIN : FR0000979148)

Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante : « Obligations et autres titres de créance libellés en Euro ». L'OPCVM AXA Euro Aggregate Short Duration est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds – Euro Short Duration Bonds (l'OPCVM maître). A ce titre, AXA Euro Aggregate Short Duration est investi en totalité et en permanence dans la classe d'actions M de l'OPCVM maître, hors liquidités qui resteront accessoires.

Rappel de l'objectif de gestion et de la politique d'investissement de l'OPCVM maître :

Objectif de gestion

L'objectif d'investissement de l'OPCVM est de réaliser des performances en investissant principalement dans des obligations d'entreprise et d'Etat libellées en EUR à moyen terme. La sensibilité de l'OPCVM aux taux d'intérêt sera située entre 0 et 5. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la performance d'AXA Euro Aggregate Short Duration sera inférieure à la performance d'AXA World Funds – Euro Short Duration Bonds, en raison des frais propres à l'OPCVM AXA Euro Aggregate Short Duration.

Politique d'investissement

L'OPCVM est géré de manière active en référence à l'indice FTSE Emea Euro Broad Investment Grade Bond 1-5 Yrs (l'« Indice de Référence ») afin de saisir les opportunités du marché des obligations d'entreprise et des emprunts d'Etat en euros. L'OPCVM investit au moins un tiers de son actif net dans les composantes de l'Indice de Référence. En fonction de ses convictions d'investissement et après une analyse macroéconomique et microéconomique approfondie du marché, le Gestionnaire financier peut adopter un positionnement plus actif en termes de duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt), d'allocation géographique et/ ou de sélection des secteurs ou des émetteurs par rapport à l'Indice de Référence. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence devrait donc être important. Toutefois, dans certaines conditions de marché (volatilité élevée du marché du crédit, turbulences, etc.), le positionnement de l'OPCVM sur les indicateurs ci-dessus peut être proche de l'Indice de Référence. Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :

- positionnement en duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt)
- positionnement sur la courbe des taux (la courbe des taux illustre le rapport entre l'échéance et le rendement d'une obligation)
- allocation géographique
- sélection des émetteurs.

L'OPCVM investit en permanence au moins deux tiers de ses actifs dans des emprunts d'Etat et des titres de créance négociables d'entreprise de qualité « investment grade » ou inférieure à « investment grade » libellés en euros.

L'OPCVM investira principalement dans des titres de créance négociables de qualité « investment grade ». Les titres de qualité « investment grade » seront notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme de qualité équivalente par le gestionnaire financier en l'absence de note. Les titres de qualité « sub-investment grade » seront notés entre BB+ et B- par Standard

& Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme de qualité équivalente par le gestionnaire financier en l'absence de note. En cas d'abaissement de leur note en dessous de B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou considérés comme de qualité équivalente par le gestionnaire financier en l'absence de note, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois. Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue et si plus de deux agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte.

Le Compartiment peut également investir dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation, à concurrence du total de son actif.

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit et du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des titres s'appuie sur d'autres critères d'analyse du gestionnaire financier.

L'OPCVM peut investir jusqu'à 5% de son actif net dans des obligations Contingent Convertible (« CoCos »).

Dans la limite de 200% de son actif net, l'OPCVM peut utiliser des investissements directs et/ou des instruments dérivés, en particulier des "credit default swaps" (CDS), pour atteindre son objectif d'investissement. Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture. La sensibilité de l'OPCVM aux taux d'intérêt sera située entre 0 et 5. Si les taux d'intérêt augmentent de 1%, la Valeur liquidative de l'OPCVM peut diminuer jusqu'à 5%.

Le Fonds est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Indicateur de référence

L'indice FTSE Emea Euro Broad Investment Grade Bond 1-5 Yrs, coupons réinvestis, est un indice établi par London Stock Exchange Plc qui propose de refléter la typologie réelle des émetteurs du marché obligataire de la zone euro. Cet indice s'intéresse aux obligations à maturité de 1 à 5 ans. L'OPCVM nourricier et l'OPCVM maître ont le même indicateur de référence.

Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM nourricier et de l'OPCVM maître : l'euro.

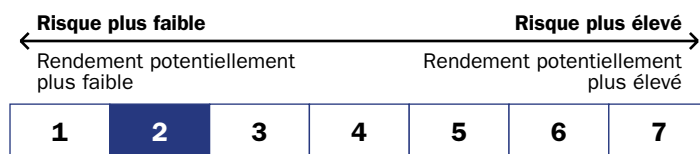
Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription, de rachats et d'échange entre les parts C et D doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des porteurs est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La valeur liquidative est calculée sur une base quotidienne. Elle est établie lors des jours de bourse hors jours fériés légaux en France ou au Luxembourg. Le calendrier de référence est celui d'Euronext Paris et tient aussi compte du calendrier de l'OPCVM maître. Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM maître sont disponibles dans le prospectus de celui-ci.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à de faibles variations dans des conditions normales de marché, mais pouvant néanmoins engendrer des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés obligataires libellés en Euro.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

L'OPCVM AXA Euro Aggregate Short Duration est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds – Euro Short Duration Bonds (l'OPCVM maître). A ce titre, il supporte les mêmes risques additionnels que son maître, à savoir : Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par l'OPCVM ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de



Investment
Managers

FIXED INCOME

AXA Euro Aggregate Short Duration

crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de

valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur l'OPCVM et engendrer un risque de pertes importantes.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 3.00%

Frais de sortie Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants 0.59%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance Aucune

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

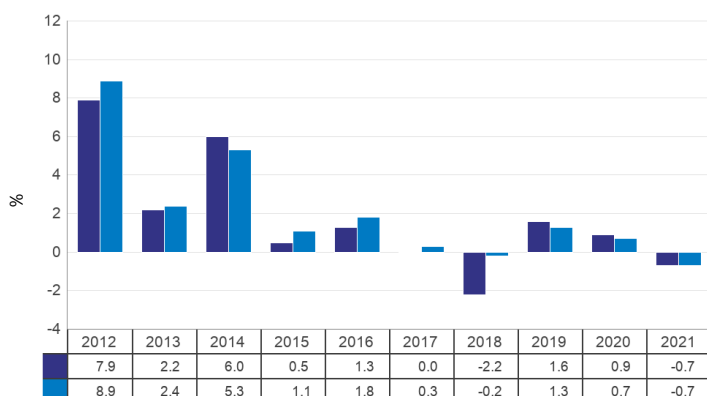
Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet <https://funds.axa-im.com/>.

Performances passées

■ AXA Euro Aggregate Short Duration Distribution
EUR (ISIN : FR0000979148)
■ Indicateur de référence



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 29/12/1992 et la catégorie de parts a été lancée en 1992.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

Les données de performance publiées jusqu'à Décembre 2014 concernent AXA Euro Aggregate Short Duration avant sa transformation en nourricier (intervenu le 11 juin 2013); les performances de l'année 2013, publiées en 2014, tiennent donc compte des performances de l'OPCVM avant sa mutation, et des performances en tant que nourricier et ce, à partir du 11 juin 2013.

A compter du 01/04/2022, l'indice FTSE EuroBIG Index 1 5 Years est renommé FTSE Emea Euro Broad Investment Grade Bond 1-5 Yrs.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP PARIBAS SA, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

L'OPCVM nourricier est établi en France ; l'OPCVM maître est établi au Luxembourg.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM nourricier :

Les critères ESG promus par l'OPCVM contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Plus d'informations concernant l'OPCVM nourricier, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement en français auprès de la société de gestion, ou bien sur le site <https://funds.axa-im.com/>.

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM maître :

Plus d'informations concernant l'OPCVM maître, tels que le dernier

prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont librement disponibles en français auprès de AXA Funds Management S.A. (49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), ou bien sur le site <https://funds.axa-im.com/>.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site <https://funds.axa-im.com/>.

Fiscalité :

L'OPCVM nourricier est soumis au régime fiscal de la France. L'OPCVM maître est soumis au régime fiscal du Luxembourg. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM nourricier peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.



Investment
Managers

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). AXA IM Paris est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2022.